

MAZARS

**Association Valentin Haüy
au service des aveugles et des
malvoyants**

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

**Association Valentin Haüy
au service des aveugles et des
malvoyants**

Siège Social : 5 rue Duroc 75007 Paris

Numéro SIREN : 775 666 548

Association sans but lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 reconnue
d'utilité publique

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Valentin Haüy au service des aveugles et des malvoyants, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Association Valentin
Haüy

Comptes Annuels

Exercice clos le
31 décembre 2015

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

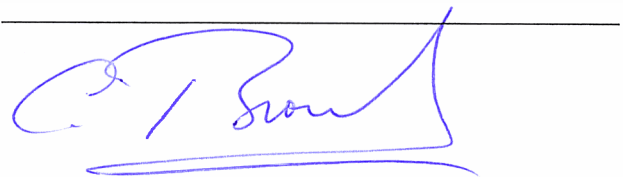
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 3 juin 2016

Le commissaire aux comptes

MAZARS



Cyrille Brouard

Sommaire

<i>Compte rendu des travaux de l'Expert-Comptable</i>	3
ÉTATS FINANCIERS	4
<i>Bilan actif</i>	5
<i>Bilan passif</i>	6
<i>Compte de résultat</i>	7
<i>Bilan actif par entité</i>	8
<i>Bilan passif par entité</i>	9
<i>Compte de résultat par entité</i>	10
ANNEXE	11
<i>Sommaire de l'annexe</i>	12
<i>I. Règles et méthodes comptables</i>	13
<i>II. Notes sur le bilan actif</i>	18
<i>III. Notes sur le bilan passif</i>	20
<i>IV. Autres informations</i>	22
<i>V. Le compte d'emploi des ressources collectées auprès du public</i>	28

Compte rendu des travaux de l'Expert-Comptable

Aux termes de la mission d'établissement des comptes annuels qui nous a été confiée par l'ASSOCIATION VALENTIN HAUY, nous déclarons que les comptes de l'exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015 caractérisés notamment par les données suivantes :

Total du bilan	56 097 604 Euros.
Produits d'exploitation	34 939 598 Euros.
Résultat net comptable	-140 428 Euros.

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'association, en conformité avec les règles de diligences préconisées par l'Ordre des Experts Comptables.

A La SEVRES, le 25/05/2016.

M. Th. LEROUX
Responsable de mission

M. Y. OLLIVIER
Expert-Comptable

ÉTATS FINANCIERS

Bilan actif

BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2015				
	31/12/2015			31/12/2014
	Brut	Amort. & Dépréciation	net	
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement	18 861	7 022	11 839	11 720
Logiciels	804 120	671 430	132 690	140 681
" Autres immobilisations incorporelles	107 553	22 483	85 070	99 186
<i>Immobilisations corporelles</i>			-	
Terrains	1 811 861	69 419	1 742 442	1 811 861
Constructions	52 538 151	30 984 071	21 554 080	19 144 306
Autres immobilisations corporelles	14 319 592	10 631 329	3 688 263	3 674 455
Immobilisations en-cours av.et acptes	339 310		339 310	839 754
<i>Immobilisations financières</i>			-	
" Titres immobilisés	153		153	153
" Autres Immobilisations Financières	31 512		31 512	20 597
<i>Immobilisations grevées de droit</i>	900 000		900 000	1 050 000
	70 871 113	42 385 754	28 485 359	26 792 713
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks</i>				
* Stocks de marchandises et de Matières Premières	575 070	52 168	522 902	517 971
<i>Créances</i>			-	
Clients, redevables et comptes rattachés	2 951 772	29 982	2 921 790	2 844 409
* Personnel et organismes sociaux	39 213		39 213	35 894
* Etat	68 331		68 331	18 303
* Autres créances	973 252	66 698	906 554	844 712
* subv des comités de provinces	28 346		28 346	31 780
<i>Divers</i>			-	
* Avces & Acptes sur commandes	-		-	15 318
* Valeurs mobilières de placement	12 213 589	128 300	12 085 289	14 104 947
* Disponibilités	10 780 500		10 780 500	11 735 182
	27 630 073	277 148	27 352 925	30 148 516
<i>Charges constatées d'avance</i>	259 320		259 320	159 680
<i>Ecart de conversion actif</i>	-			
TOTAL ACTIF	98 760 506	42 662 902	56 097 604	57 100 909

Bilan passif

BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2015		
	31/12/2015	31/12/2014
FONDS PROPRES		
* Réserves statutaires ou contractuelles	1309 389	1309 388
* Autres réserves	43 527 403	43 562 957
* Résultat en instance d'affectation	486 122	999 457
* Report à nouveau	- 11352 486	- 10 958 771
* Droit des propriétaires	900 000	1050 000
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	- 834 061	- 784 746
Résultat propre	693 633	- 157 859
* Subventions d'investissement non renouvelables	1336 355	1451608
* Provisions réglementées	2 015 561	1731252
	38 081 916	38 203 286
FONDS DEDIES	886 351	1043 714
PROV./ RISQUES ET CHARGES	4 052 201	4 596 088
EMPRUNTS ET DETTES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	7 145 706	7 737 353
DETTES à COURT TERME		
* Emprunts et dettes financières diverses	68 215	72 059
* Fournisseurs	1332 454	1370 574
* Dettes sociales et fiscales	3 281 592	3 192 855
* Autres dettes	665 450	663 752
	17 431 969	18 676 395
<i>Produits constatés d'avance</i>	583 719	221228
<i>Ecart de conversion passif</i>		
TOTAL PASSIF	56 097 604	57 100 909

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2015		
	31/12/2015	31/12/2014
PRODUITS		
* Ventes de marchandises	2 629 435	2 750 320
* Production vendue	4 017 655	4 056 548
* Production stockée	- 11 311	984
* Produits activités annexes	1 719 819	1 682 154
* Prix de journée et dotation globale	11 286 372	11 485 383
* Subventions d'exploitation	3 564 269	4 470 294
* Dons	2 970 702	2 830 625
* Legs encaissés	4 637 853	5 192 328
Reprise provisions pour risques et charges	509 441	373 489
* Reprise dépréciations et transfert de charges	272 901	269 090
* Autres produits	3 342 462	3 649 827
TOTAL PRODUITS D EXPLOITATION	34 939 598	36 759 074
CHARGES		
* Achats de marchandises	1 880 501	1 828 778
Achats matières premières et autres approv.	2 417 143	2 356 051
Variation de stock	- 17 313	115 572
Autres achats et charges externes	8 058 313	8 198 821
* Taxes sur rémunérations	1 461 109	1 407 678
* Impôts taxes et versements assimilés	265 996	275 849
* Rémunération du personnel	14 128 968	14 255 532
* Charges sociales	6 089 373	6 184 881
* Autres charges de personnel	544 522	532 187
* Dotations aux amortissements	2 522 316	2 503 752
Dotations aux dépréciations	71 009	58 298
Dotations aux provisions	19 668	586 787
Autres charges	715 801	1 003 049
TOTAL CHARGES D EXPLOITATION	38 157 405	39 307 235
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 3 217 807	- 2 548 161
* Revenus du portefeuille	4 938	134 534
* Produits sur cessions portefeuille	3 046 133	1 861 348
* Autres intérêts et produits assimilés	36 504	33 319
* Reprise sur dépréciations financières	438 907	43 055
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	3 526 482	2 072 256
* Intérêts et charges assimilés	216 307	156 022
* Charges sur cessions de Portefeuilles	115 003	89 419
* Autres charges financières	18	63 906
* Dotation aux dépréciations financières	128 300	438 907
TOTAL CHARGES FINANCIERES	459 628	748 254
RESULTAT FINANCIER	3 066 854	1 324 002
RESULTAT COURANT	- 150 953	- 1 224 159
* Reprise sur provision et transfert de charges	49 365	71 775
* Quote part des subventions d'investissement non renouvelables virée au compte de résultat	335 934	353 605
* Autres produits exceptionnels	303 261	670 747
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	688 560	1 096 127
* Dotation aux amortissements et aux provisions	328 277	513 536
* Autres charges exceptionnelles	466 770	275 277
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	795 047	788 813
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 106 487	307 314
* Report des ress non utilisées sur exercices ant	425 913	106 962
* Engagements à réaliser sur fonds dédiés	- 265 615	- 89 395
* Impôts sur les revenus du patrimoine	- 43 286	- 43 327
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	- 140 428	- 942 605

Bilan actif par entité

ACTIF	SIEGE / GROUPES DE PROVINCE ET ATELIERS SPECIALISES				ETABLISSEMENTS SOUS TUTELLE					Total général		
	Siège et Groupes Province	ESAT Production ESCOLORE	ESAT Production O. WITKOWSKA	Entreprise Adaptée VILLETTE	C.D.T.D. NANTES	CFRP	IMPRO Chilly MAZARIN	SAVS DV	Social Odette WITKOWSKA	Foyer - ESAT SAVS ESCOLORE	TOTAL AU 31/12/2015	TOTAL AU 31/12/2014
Immobiliations incorporelles												
* Frais d'établissement							3 509		13 514	18 38	18 861	17 023
* Amortissements							3 509		3 145	3 68	7 022	5 303
* Logiciels, concessions, brevets...	619 334		3 414	44 507		45 282	47 990		41 407	2 206	804 120	791 563
* Autres immobilisations incorporelles	504 287		3 292	43 473		45 282	38 409		36 387	360	671 430	650 882
* Amortissements incorporelles	96 860			2 857			5 956	2 080			107 553	87 311
* Amortissements incorporelles	12 196			2 657			5 550	2 080			22 483	8 125
Immobiliations corporelles												
* Terrains	157 859						177 188		87 998	26 685	181 1861	181 1861
* Amortissements									54 625	13 006	69 4 9	
* Constructions	32 709 446	763 897	87 986	74 894		2 854 685	3 473 237		9 451 311	3 082 695	52 538 151	48 029 593
* Amortissements	19 688 1610	69 226	24 808	64 464		1 800 98	2 186 143		4 641 259	2 216 453	30 984 071	29 885 287
* Installations techniques matériel outillage		80 645	427 685	272 377	5 986	3 244 832	631 875	20 563	312 682	244 233	5 340 878	
* Amortissements		162 124	338 430	242 204	1 033	2 701 823	453 502	6 608	234 771	191 566	4 320 061	
* Autres immobilisations corporelles	5 518 891	84 526	91 628	101 778	26 814	16 488 0	573 865	96 251	464 447	405 634	8 978 7 4	18 470 787
* Amortissements	3 878 147	47 331	61 793	71 785	17 593	10 883 796	466 974	33 318	319 736	325 805	6 311 268	9 796 332
* Immobilisations en-cours av et acqtes	193 033	8 861					44 976		85 859	6 581	339 310	839 754
Immobiliations financières												
* Titres immobilisés											153	153
* Autres immobilisations Financières	20 247	250	549	5 115		185					315 2	20 597
Immobil grevées de droit	900 000								2 439	2 777	900 000	1050 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	17 499 450	769 994	224 949	76 745	14 184	2 123 805	1 504 509	76 878	5 169 754	1 025 091	28 485 359	26 792 713
Compte de Liaison + autres créances AVH	7 620 218	5 868				59 694	1 092			8 129	7 695 001	7 237 854
ECRTURE D'ELIMINATION	7 620 218	5 868	-	-	-	59 694	1 092	-	-	8 129	7 695 001	7 237 854
TOTAL Actif Immobilisé Consolidé	17 499 450	769 994	224 949	76 745	14 184	2 123 805	1 504 509	76 878	5 169 754	1 025 091	28 485 359	26 792 713
Stocks												
* Stocks de marchandises et de matières premières	471 288	1 760	86 405	9 870	5 747						575 070	564 157
* Dépréciation des stocks	48 371	1 760		2 037							52 168	46 186
Créances												
* Clients redevables et comptes rattachés	220 675	82 447	317 196	473 866	17 086	819 658	367 551		375 849	290 994	2 959 322	2 884 115
ECRTURES ELIMINATION CLIENTS	6 347	82 447	317 196	473 866	17 086	819 658	367 551	1 203	374 846	290 994	2 951 772	2 862 185
Clients redevables consolidés	244 328	82 447	317 196	473 866	17 086	819 658	367 551		374 846	290 994	2 951 772	2 862 185
Dépréciations des comptes clients	518		998	5 432		17 302	5 732				29 982	17 756
* Personnel	22 090	4 327	306	6 750	45	10 68	388		10 540	765	39 213	35 894
* Etat	61 275	61 275	306	6 750		10 68	388		10 540	765	68 331	18 303
* Autres créances	569 425	321 855	8 508	49 392	6 731	50 94	17 414	28 668	7 273	13 279	1072 739	1005 186
* Dépréciations sur autres créances	66 698										66 698	72 083
* subv des comités de provinces	28 346										28 346	
ECRTURES ELIMINATION AUTRES CREANCES	42 771	64 208	2 508	-	-	-	-	-	-	-	99 487	89 391
Divers												
* FNR Aves & Acptes sur commandes												15 318
* Valeurs mobilières de placement	12 213 589										12 213 589	14 543 854
* Dépréciation	128 300										128 300	438 907
* Disponibilités	6 376 548	93 784	223 959	302 850	352 000	268 427	512 712	4 209	2 486 228	444 581	10 780 500	11 735 182
TOTAL ACTIF CIRCULANT	19 660 074	593 888	635 376	835 259	64 809	1 116 035	892 333	32 877	2 879 819	749 619	27 459 962	30 259 857
ECRTURE D'ELIMINATION	49 118	54 208	2 508	-	-	-	-	-	1 203	107 037	27 352 995	30 148 516
TOTAL Actif Circulant Consolidé	19 610 956	539 680	632 868	835 259	64 809	1 116 035	892 333	32 877	2 878 617	748 619	27 352 995	30 148 516
Charges constatées d'avance	157 810		5 922	12 924	4421	30 718	1 142	2 936	32 736		259 320	169 680
TOTAL ACTIF	44 937 552	1 380 261	866 247	924 928	83 414	3 330 252	2 398 076	112 691	8 082 380	1 782 839	63 899 642	64 450 104
TOTAL ACTIF CONSOLIDE	37 219 098	1 265 977	861 231	924 928	83 414	3 270 558	2 397 984	112 691	8 079 974	1 774 710	56 097 604	57 100 909

Bilan passif par entité

PASSIF	SIEGE : GROUPES DE PROVINCE ET ATELIERS SPECIALIS ES					ETABLISSEMENTS SOUS TUTELLE					TOTAL GENERAL	
	Siège Groupes Province	ESAT Production ESCOLORE	ESAT Production WITKOWSKA	Entreprse Adaptée VILLETTE	C.D.T.D. NANTES	CFRP	IMPRO CHILLY IMAZARIN	SAVS DV	Social Odette WITKOWSKA	Foyer. ESAT SAV.OS. ESCOLORE	TOTAL AU 31/12/2015	TOTAL AU 31/12/2014
* Réserves statutaires ou contractuelles	152 449	7 1028	7 1644			436 030	40 016	5 14 231	3 991	1309 389	1309 388	
* Autres réserves	42 192 186					579 870	284 503	332 866	137 978	43 562 957	43 562 957	
* Droit des propriétaires	900 000									900 000	1050 000	
* Report à nouveau	8 495 740	257 642	369 530	1 381 599	332 688		34 467		5 147 60	11 352 486	10 958 771	
* Résultat en instance d'affectation							262 707	131 264	50 033	486 122	999 457	
Résultat sous contrôle de tiers financiers							49 1433	244 209	43 419	834 061	784 746	
Résultat propres												
* Subventions d'invest non renouvelables	681 972	6 670	58 841	11 725	65 575	484 559	164 662	67 078	33 908	693 633	157 859	
* Provisions réglementées	81 621	479 573	24 954			593 508	896 868	397 953	9 281	1336 355	145 1608	
TOTAL FONDS PROPRES	35 512 488	932 864	524 969	1 369 874	398 263	1 216 651	597 442	1 381 036	336 216	38 081 916	38 203 286	
Comptes de Liaison + autres dettes AVH	65 511	363 328	165 113	1 881 775	454 893	154 702	1362 893	13 16 965	1877 992	7 695 001	7 237 853	
PROV./ RISQUES ET CHARGES												
* Provisions pour risques et charges	3 813 175			35 139		183 566		15 606	4 715	4 052 201	4 596 088	
TOT PROV POUR RISQUES ET CHARGES	3 813 175			35 139		183 566		15 606	4 715	4 052 201	4 596 088	
ECRITURES ELIMINATIONS	65 511	363 328	165 113	1 881 775	454 893	154 702	1362 893	13 16 965	1877 992	7 695 000	7 237 853	
Total Passif Consolidé	39 325 663	932 864	524 969	1 334 735	398 263	1 400 217	597 442	1 396 642	331 501	42 134 117	42 799 374	
FONDS D E D I E S	837 463					1548	42 340		5 000	886 351	1043 714	
* Emprunts et dettes auprès des étb de crédit	1626 016					687 490		4 832 200		7 145 706	7 737 363	
Emprunts et dettes financières diverses	56 815			11 400						68 215	72 069	
* Dettes fournisseurs /comptes rattachés	750 871	8 792	90 822	105 807	47	164 698	23 861	134 794	59 205	1339 006	1392 524	
ECRITURES ELIMINATION FRS	1 203					5 168	31	150		6 552	2 1950	
* Dettes fournisseurs consolidées	749 668	8 792	90 822	105 807	47	159 530	23 830	134 644	59 205	1332 454	1370 574	
Dettes fiscales et sociales	1787 793	33 892	89 246	256 644	26 485	509 325	179 761	302 776	172 143	3 358 065	3 282 246	
ECRITURES ELIMINATION DETTES FISC&SOC						16 197	7 122	14 905	3 963	76 473	89 391	
* Autres dettes	434 723	41 366	629	231	252	12 822	70 479	99 004		689 462	663 752	
ECRITURES ELIMINATION autres DETTES	20 506						998	2 508		24 012		
TOTAL DES DETTES A COURT TERME	4 656 218	84 070	180 697	374 082	26 784	1374 335	274 101	5 368 774	231 348	12 600 453	13 147 934	
ECRITURES ELIMINATIONS	21 709		7 606	26 096	584	21 365	8 151	17 563	3 963	107 037	111 341	
Total Dettes Consolidées	4 635 712	84 070	180 697	374 082	26 784	1 374 335	273 103	5 366 266	231 348	12 576 441	13 036 593	
'Produits constatés d'avance	52 697		5 466	3 806		399 450	122 300			583 719	221 228	
TOTAL PASSIF	44 937 552	1 380 262	866 245	924 928	83 414	3 330 252	2 399 076	8 082 381	1 782 839	63 899 642	64 450 103	
TOTAL PASSIF CONSOLIDE	44 850 332	1 016 934	703 526	982 943	372 063	3 154 185	1 028 032	6 747 833	99 116	56 097 605	57 100 909	

Compte de résultat par entité

COMPTES DE RESULTAT AU 31/12/2015	SIEGE / GROUPES DE PROVINCE ET ATELIERS SPECIALES				ETABLISSEMENTS SOUS TUTELLE				ENSEMBLE			
	Siege Groupes Province	ESAT Production ESCOLOIRE	ESAT Production O. WITKOWSKA	Entreprise Adaptée VILLETTE	C.D.T.D. NAVTES	CRP	IMPRO GHILY MAZARIN	SAVS DIV	Social Odette WITKOWSKA	ESAT-FOYER S.A.V.D.S. ESCOLOIRE	ENSEMBLE TOTAL AU 31/12/2015	ENSEMBLE TOTAL AU 31/12/2014
* Ventes de marchandises	2 632 540										2 629 435	2 750 320
* Production vendue	654 747	189 865	1 211 676	1936 879	102 495	180					4 017 655	4 056 548
* Production stockée			11 311								11 311	984
* Produits activités annexes	1286 108					243 808	48 886	91 508		49 509	1719 819	1682 154
* Prix de journée et dotation globale	3 304 048			48 828	13 866	3 339 079	2 044 266	286 678	3 737 144	19 79 205	11 885 372	14 855 383
* Subventions d'exploitation	2 970 702					165 858	10 403			21 186	3 564 269	4 470 294
* Dons	4 637 653										2 970 702	2 830 625
* Legs encaissés	470 764										4 637 653	5 192 328
* Reprise provisions pour risques et charges	116 019			45 322		39 287	5 425				509 441	373 489
* Reprise dépréciations et transfert de charges	1 051 117	567 478	1 053 752	461 764	62 380	106 85	2 682	39 653	79 089	4 630	272 901	260 080
* Autres produits	10 123 288	7 37 343	2 254 917	2 432 793	178 741	4 444 875	2 111 662	326 331	3 907 751	1 954 510	33 422 462	36 498 227
Total Produits d'exploitation											34 939 598	36 759 074
* Achats de marchandises	1889 501										1 880 501	1 828 778
* Achats matières premières et autres approv.	1 011 299	4 659	650 642	34 735	18 820	2 119 32	88 169	7 401	267 545	179 904	2 417 433	2 356 051
* Variation de stock	- 452 256		5 947	- 21 843	282						- 17 313	116 572
Total Charges d'exploitation hors achats et variation de stock											3 065 567	3 245 399
MARGE SUR MARCHANDISES ET MAT.	14 276 743	4 659	1 598 428	2 436 215	160 369	3 933 063	2 023 493	318 930	3 640 206	1 774 606	4 260 331	4 300 401
* Autres achats et charges externes	4 843 971	48 261	143 372	926 024	20 376	82 183	455 878	40 395	577 308	189 751	8 059 313	8 199 821
* Taxes sur rémunérations	7 153 933	1 221	20 441	10 113	6 287	229 081	14 229	20 069	201 688	101 999	1 461 109	1 407 678
* Impôts, taxes et versements assimilés	181 766	223	-	-	-	24 373	5 560	16 985	16 376	16 376	265 996	278 949
* Rémunération du personnel	6 020 903	483 218	946 542	10 804	131 886	1 942 283	1 128 356	82 761	1 457 302	894 167	14 128 968	14 255 532
* Charges sociales	2 691 356	188 090	353 768	358 325	50 002	913 305	546 784	78 817	650 030	372 406	6 089 373	6 184 881
* Autres charges de personnel	210 985	3 053	35 488	59 219		152 824	31 328	2 564	33 464	17 197	544 522	532 187
* Dotations aux amortissements	134 990	33 242	46 175	25 761	4 779	459 117	109 805	13 504	331 070	148 883	2 522 316	2 503 752
* Dotations aux dépréciations	48 889					17 302	4 818				71 009	58 208
* Dotations aux provisions	12 928		331	6 409	10 624			2	253	6 546	19 668	666 787
* Autres charges	619 283		28	2 853		3 009	77 072				716 801	1 005 049
Total Charges d'exploitation hors achats et variation de stock	16 704 454	737 308	1 546 145	2 422 566	225 944	4 563 431	2 501 830	318 110	3 268 080	1 738 365	33 877 073	35 006 834
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 427 711	- 4 624	52 283	13 649	- 65 575	630 368	- 478 337	819	372 126	36 241	- 3 217 807	- 2 548 161
* Revenus du portefeuille	4 938										4 938	134 534
* Produits sur cessions portefeuille	3 046 133					170	2 786		14 722	1 008	3 046 133	1 861 348
* Autres intérêts et produits assimilés	17 395	73	370								36 504	33 319
* Reprise sur dépréciations financières	438 907										438 907	43 085
Total Produits Financiers	3 507 373	73	370	-	-	170	2 766	-	14 722	1 008	3 526 482	2 072 256
* Intérêts et charges assimilés	38 824					23 806			163 577		216 307	156 022
* Charges sur cessions de portefeuille	15 003										15 003	89 419
* Autres charges financières	16										16	63 906
* Dotation aux dépréciations financières	128 500										128 500	438 907
Total Charges Financières	282 145	-	-	-	-	23 906	-	-	163 577	-	459 628	748 254
RESULTAT FINANCIER	3 225 228	73	370	-	-	23 736	2 766	-	-	1 008	3 066 854	1 324 002
RESULTAT COURANT	797 517	- 4 551	52 653	13 649	- 65 575	654 104	- 475 571	819	233 271	37 249	- 150 953	- 1 224 159
* Reprise sur provision et transfert de charges	45 422	9 065	5 046			243 073	27 530		6 098		335 934	353 605
* Quote-part des subventions d'investissement non renouvelable virée au compte de résultat	239 737	10 114	142			19 372	24 435		8 461		303 261	670 747
* Autres produits exceptionnels (1)	284 859	10 179	6 188			276 125	67 138		25 660	9 411	688 560	1 036 127
Total Produits Exceptionnels	519 765	7 958	11 376	1 924	-	230 531	83 024	-	14 722	9 411	328 277	515 556
* Dotation aux amortissements et aux provisions	519 765	7 958	11 376	1 924	-	230 531	83 024	-	14 722	9 411	328 277	515 556
* Autres charges exceptionnelles	513 765	7 958	-	1 924	-	256 773	83 024	-	14 722	3 241	468 770	278 277
Total Charges Exceptionnelles	228 905	11 221	6 188	- 1 924	-	19 402	- 15 886	-	10 938	6 170	106 487	307 314
RESULTAT EXCEPTIONNEL	394 553	-	-	-	-	12 12	19 248	-	-	-	425 913	106 962
* Report des ress. non utilisés sur exercices antérieurs	237 906					8 485	19 224				265 615	89 395
* Engagements à réaliser sur fonds dédiés	43 286										43 286	43 327
RESULTAT ECONOMIQUE	681 972	6 670	58 841	11 725	- 65 575	631 075	- 491 433	819	244 209	43 419	- 140 428	942 605
(1) dont produits de cession d'éléments d'actifs cédés	2 006 566	5 300	142			500					5 050	

ANNEXE

Sommaire de l'annexe

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés le 25/05/2016 par le Conseil d'Administration de l'Association.

Table des matières

I. <u>REGLES ET METHODES COMPTABLES</u>	13
<u>Durée et période de l'exercice comptable</u>	13
<u>Le régime fiscal de l'association en matière de TVA</u>	13
<u>La méthode de comptabilisation des legs</u>	13
<u>Les principales méthodes comptables utilisées</u>	14
<u>Evènements significatifs de l'exercice</u>	16
<u>Evènements postérieurs à la clôture</u>	17
II. <u>NOTES SUR LE BILAN ACTIF</u>	18
<u>Actif immobilisé</u>	18
<u>Etat des créances</u>	19
<u>Les valeurs mobilières de placement</u>	19
<u>Comptes de régularisation actif</u>	18
III. <u>NOTES SUR LE BILAN PASSIF</u>	20
<u>Les fonds Propres</u>	20
<u>Les provisions et dépréciations</u>	21
<u>Etat des dettes</u>	21
<u>Compte de régularisation passif</u>	21
IV. <u>AUTRES INFORMATIONS</u>	22
<u>Dons et fonds dédiés</u>	22
<u>Effectif des salariés et Rémunérations</u>	23
<u>Engagements donnés et reçus</u>	24
<u>Legs acceptés, autorisés et non encore encaissés</u>	25
<u>Gestion du bénévolat</u>	27
<u>Contribution volontaire en nature</u>	26
<u>Honoraires des commissaires aux comptes</u>	27
V. <u>LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</u>	28

I. Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France, et notamment :

- Le règlement n° 99-01, adopté le 16 février 1999 par le Comité de réglementation comptable, relatif aux modalités d'établissement et de présentation des comptes annuels des associations et fondations,
- Le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général,

et les règlements CRC suivants :

- 2000-06 concernant les passifs,
- 2002-10 et 2003-07 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs,
- 2004-06 concernant la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs,
- 2008-12 afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations.

Il est fait application des recommandations du Conseil National de la Comptabilité, notamment de l'avis 2007-05 du 4 mai 2007, de l'Ordre des Experts Comptables et de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes. Il est également fait application de l'instruction fiscale du 18 décembre 2006.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Durée et période de l'exercice comptable

La durée de l'exercice est de 12 mois et concerne la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Le régime fiscal de l'association en matière de TVA

La TVA sur les achats de biens et services correspondant aux ventes de matériels et aux travaux d'imprimerie ne donne pas lieu à déduction au niveau des établissements sociaux et médico-sociaux sous tutelle, du siège, du centre résidentiel, des comités Valentin Haüy et au centre de vacances ; elle est donc incluse dans les charges dans les comptes de l'exercice 2015.

En revanche, les établissements médico-sociaux de production suivants ont opté partiellement pour le régime de la TVA pour leur activité commerciale :

- Entreprise Adaptée LA VILLETTE,
- ESAT Odette WITKOWSKA,
- ESAT ESCOLORE.

La méthode de comptabilisation des legs

Dans le respect des dispositions de l'arrêté du 8 avril 1999, les legs d'immeubles et de titres acceptés par l'association et autorisés par l'administration en 2015, mais non réalisés, ne sont pas comptabilisés ; ils font l'objet d'une mention dans l'Annexe indiquant leur détail et montant (note intitulée « Legs acceptés, autorisés et non encore encaissés » de la page 25 et suivante).

Concernant les legs en cours de réalisation à la fin de l'exercice 2015, le compte 475 « legs en cours de réalisation » est crédité ou débité des montants encaissés ou décaissés au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la succession de ces biens, et le montant de l'engagement hors bilan correspondant est modifié sur la base des versements constatés.

Seuls les legs reçus au cours de l'exercice constitués de liquidités ainsi que les legs d'immeubles et de titres réalisés ont été comptabilisés en produits d'exploitation.

Les principales méthodes comptables utilisées

- Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont inscrites en comptabilité pour leurs coûts d'acquisitions incluant les frais accessoires sur achats. Les frais accessoires comprennent également les honoraires versés pour l'acquisition des immobilisations ainsi que les taxes que l'association ne peut pas récupérer. Les coûts des emprunts sont exclus des coûts d'entrée des immobilisations.

Les immobilisations décomposables sont constituées exclusivement des biens immobiliers. Les autres immobilisations ne sont pas décomposées.

Les immeubles acquis après le 01/01/2005 sont évalués et amortis en tenant compte des composants lors de l'entrée de l'immeuble dans la comptabilité.

Les immeubles acquis avant le 01/01/2005 ont été évalués selon la méthode prospective d'après une table de décomposition largement admise dans le milieu associatif.

Les immobilisations encours sont constituées des acomptes versés, des travaux réalisés ainsi que des achats effectués sur des subventions perçues. Les immobilisations encours commencent à être amorties dès leur achèvement ou dès leur première utilisation.

Immobilisations grevées de droit à l'actif et droit des propriétaires au passif du bilan

Un commodat a été signé le 08/12/2011 avec la Fondation APAM mettant à disposition à titre gracieux pour une durée de 10 ans, une partie des locaux situés au 3 rue Jacquier à Paris (14ème). Le montant total de l'avantage octroyé à l'AVH s'élève à 900 k€ au 31/12/2015, soit une variation de 150 k€ par rapport à l'exercice 2014 correspondant à la valorisation annuelle du prêt.

- Amortissements

Les méthodes d'évaluation d'amortissement et de dépréciation des actifs introduites par le règlement CRC n°2002-10 sont appliquées à l'ensemble des immobilisations. L'Association applique la méthode dite « d'amortissement par composants ».

Les terrains n'ont pas été distingués des constructions.

Il n'a pas été constaté de valeur résiduelle sur les bâtiments.

Les amortissements des immobilisations ainsi que le cas échéant de leurs composants sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- Constructions : 30 à 50 ans
- Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- Matériel et mobilier : 3 à 10 ans
- Matériel roulant : 5 ans

Les gros travaux et aménagements réalisés dans les locaux de la rue Jacquier, locaux appartenant à la Fondation APAM sous l'égide de Valentin Haüy Fondation sont amortis selon leurs durées probables d'utilisation malgré le fait que la durée initiale du commodat consenti en 2012 par la Fondation APAM soit de 10 ans. L'AVH estime avec une forte probabilité que la durée de ce commodat sera allongée par rapport à sa durée initiale.

- Provisions d'indemnités de départ en retraite et gratifications

Une provision pour indemnités de départ en retraite ainsi qu'une provision pour gratifications octroyées aux salariés sont comptabilisées. La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées service prorata.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'association correspond à la somme des engagements individuels.

Le taux d'actualisation retenu est de 2% au 31/12/2015.

- Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode « du dernier prix d'achat connu ». Une dépréciation des stocks est comptabilisée sur les articles du magasin lorsque la rotation des articles durant l'exercice est très faible ou nulle. La dépréciation est calculée de 100 % du montant si la rotation est inférieure à 10%, de 50% du montant si la rotation est comprise entre 10% et 20%.

- Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition. Lors des cessions, la valeur d'entrée de la fraction cédée est calculée selon la méthode « premier entré, premier sorti » (FIFO).

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, sauf si le capital est garanti.

- Les subventions d'investissement

Les subventions d'investissement recevant une affectation particulière sont portées dans les réserves.

Les autres subventions d'investissement sont comptabilisées directement au passif du bilan et sont reprises en compte de résultat au fur et à mesure de l'amortissement des biens pour l'acquisition desquels elles ont été versées.

- Les taxes d'apprentissage

Le traitement de la taxe d'apprentissage récoltée par les établissements de formation professionnelle subit un traitement comptable différent en fonction de son utilisation.

- Lorsqu'elle subventionne l'acquisition d'immobilisations, les sommes récoltées sont inscrites au passif en subvention d'investissement. Cette subvention est reprise pour équilibrer les charges d'amortissement des biens subventionnés.
- Lorsque la taxe reçue sert à couvrir les charges d'exploitation de ces établissements liées à la formation, les sommes allouées sont inscrites en compte de résultat dans un compte de subventions versées.

Evènements significatifs de l'exercice

SIEGE

- ✓ L'Association a perçu de la part de Valentin Haüy Fondation, une contribution de 2 616 K€ l'année 2015. Celle-ci était composée de 1 716 K€ conformément à l'engagement triennal pris par le Conseil d'Administration de Valentin Haüy Fondation ainsi que 900 K€ de subvention exceptionnelle par décision de ce même conseil du 18 novembre 2014.
- ✓ L'association a mis en place en 2014 un régime de prévoyance groupe pour l'ensemble de ses établissements. Le contrat conclu avec le groupe AXA par l'intermédiaire du courtier GRAS SAVOYE, engendre un coût supplémentaire dû à la reprise du passif de 240 886 € sur l'exercice 2015 comptabilisé en charges exceptionnelles. Le décaissement effectif de cette indemnité sera étalé sur les exercices comptables 2016 et 2017.

WITKOWSKA

- ✓ Le centre Odette Witkowska a signé avec ses financeurs publiques un plan pluriannuel d'investissement (PPI) pour la période 2013/2017 pour un montant total de 5 814 K€ ; Plan principalement dédié à la construction d'un bâtiment « Foyer de Vie ».

Entre le PPI et l'avancement réel des travaux, un décalage subsiste. Ainsi, il ressort au 31 décembre 2015 un montant total d'investissement réalisé de 3 509 K€ pour un prévisionnel 2013 à 2015 de 5 697 K€.

L'exercice 2015 a été marqué par des investissements de 2 717 K€ suite à l'ouverture du foyer de vie. Malgré cette livraison, l'association est en retard par rapport au budget établi selon le Plan Pluriannuel Investissement accepté. Ce retard créé alors un décalage entre dans la constatation des dotations aux amortissements et donc génère un excédent, sur les premières années, par rapport au budget.

ESCOLORE

- ✓ Les travaux d'extension des ateliers d'un montant de 713 967 € HT se sont achevés en avril 2015 ;
- ✓ Des travaux d'aménagement complémentaire sont prévus sur le second semestre 2016 afin d'accueillir dans cet atelier de nouvelles activités

Le projet a été financé de la manière suivante :

- Un don de VALENTIN HAÛY FONDATION pour 350 000 € prévu en 2014 et reçu en 2015,
- L'octroi d'une subvention de l'ARS pour 320 000 €,
- La plus-value réalisée sur la cession de la ferme en 2014 pour 122 554 €,
- Des fonds dédiés pour 71 412 € repris sur l'exercice 2015.

Evénements postérieurs à la clôture

Néant

II. Notes sur le bilan actif

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

IMMOBILISATIONS	SOLDE 01/01/2015	Augementations 2015	Diminutions 2015	Reclassement +	Reclassement -	SOLDE 31/12/2015
*Incorporelles	-					
<i>Fonds commercial</i>	2 657	-	-	96 860	-	99 517
<i>Frais d'établissement et frais d'études</i>	17 023	-	-	1 838	-	18 861
<i>Autres postes d'immo</i>	896 216	24 520	10 091	-	98 489	812 156
	-	-	-	-	-	-
*Corporelles	-					
<i>Terrain</i>	1 811 861	-	-	-	-	1 811 861
<i>Constructions et agencements</i>	49 009 297	3 303 176	410 023	635 701	-	52 538 151
<i>Installations techniques et générales</i>	5 108 311	263 822	31 254	-	-	5 340 880
<i>Aménagement divers</i>	3 376 069	322 799	9 165	-	-	3 689 702
<i>Matériels de transport</i>	471 916	17 170	15 427	-	-	473 659
<i>Matériels de bureau et informatique</i>	2 063 605	78 001	11 192	69 703	-	2 200 117
<i>Mobilier</i>	2 169 884	130 202	9 757	-	-	2 290 329
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	301 300	30 936	7 332	-	-	324 904
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	839 754	151 123	-	-	705 404	285 473
<i>Avances et acomptes</i>	-	53 839	-	-	-	53 839
<i>Immobilisation grevée de droit</i>	1 050 000	-	150 000	-	-	900 000
	-	-	-	-	-	-
* Financières	-					
<i>Autres participations</i>	-	-	-	-	-	-
<i>Autres titres immobilisés</i>	153	-	-	-	-	153
<i>Prêts et autres immo financières</i>	20 597	11 205	289	-	-	31 513
TOTAL	67 138 642	4 386 793	654 529	804 102	803 893	70 871 114

Les mouvements des amortissements sont les suivants :

AMORTISSEMENTS	SOLDE 01/01/2015	Augementations 2015	Diminutions 2015	Reclassement +	Reclassement -	SOLDE 31/12/2015
*Incorporelles						
<i>Frais d'établissement et frais d'études</i>	5 303	1 719	-	-	-	7 022
<i>Fonds commercial</i>	14 853	-	-	-	-	14 853
<i>Autres postes d'immo incorporelles</i>	644 153	45 088	10 180	-	-	679 061
	-	-	-	-	-	-
*Corporelles						
<i>Terrain</i>	63 465	5 952	-	-	-	69 417
<i>Construction</i>	29 819 640	1 556 497	392 068	-	-	30 984 070
<i>Installations techniques et générales</i>	3 968 487	374 098	22 523	-	-	4 320 062
<i>Aménagement divers</i>	1 522 259	241 172	9 158	-	-	1 754 273
<i>Matériels de transport</i>	294 764	46 961	12 341	-	-	329 385
<i>Matériels de bureau et informatique</i>	1 876 575	122 253	21 542	3 094	-	1 980 380
<i>Mobilier</i>	1 921 191	80 542	16 998	-	-	1 984 736
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	215 239	47 253	-	-	-	262 492
<i>Immo corporelles en cours</i>	-	-	-	-	-	-
<i>Avances et acomptes</i>	-	-	-	-	-	-
TOTAL	40 345 930 €	2 521 535 €	484 811 €	3 094 €	- €	42 385 748 €

Le virement de poste à poste correspond à la régularisation en comptabilité de la valorisation d'éléments immobilisés.

Etat des créances

ETAT DES CREANCES		TOTAL			
	CREANCES	MONTANT BRUT	A un an au Plus	Plus d'un an à 5 ans	Plus de 5 ans
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
	Prêts	153	-	-	153
	Autres immobilisations financières	31 512	17 921	-	13 591
		-	-	-	-
ACTIF CIRCULANT	Redevables et comptes rattachés	2 951 772	2 951 772	-	-
	Fournisseurs débiteurs	3 536	3 536	-	-
	Personnel et comptes rattachés	39 212	39 212	-	-
	Etat et collectivités publiques	105 488	76 820	28 668	-
	Autres créances	960 904	949 347	11 557	-
	Charges constatées d'avance	259 319	246 092	2 864	10 363
	Ecart de conversion actif	-	-	-	-
	TOTAL	4 351 897 €	4 284 701 €	43 089 €	24 107 €

Les produits à recevoir s'élèvent à 604 616 €

Redevables et comptes rattachés : 399 320 €

Personnel et comptes rattachés : 14 843 €

Autres Créances : 190 453 €

Les valeurs mobilières de placement

A la clôture de l'exercice 2015, les plus-values latentes sur valeurs mobilières ne sont pas comptabilisées.

Une dépréciation est réalisée lorsque le cours de bourse ou l'évaluation de la valeur des autres titres détenus au 31/12/2015 est inférieure à leurs valorisations au bilan qui se montent à 12 213 589 €.

L'association a déprécié des moins-values latentes pour un montant de 128 300 €.

Comptes de régularisation actif

Charges constatées d'avance 259 320 €

III. Notes sur le bilan passif

Les fonds Propres

FONDS PROPRES		TOTAL	
FONDS PROPRES	N	N-1	Variation
Dotation	152 450	152 450	-
Fonds Associatifs	1 156 940	1 156 940	-
Réserves Statutaires	-	-	-
Total Réserves Contractuelles	1 309 390	1 309 390	-
Réserve Immobilière	20 785 641	20 662 641	123 000
Réserve de Prévoyances	19 089 000	19 478 000	- 389 000
Réserve de Capitalisation	354 602	200 503	154 099
Réserves d'investissements	270 449		270 449
Réserves de Trésorerie	340 711	340 711	-
Réserves de compensation	683 825		683 825
Fonds central de solidarité	749 888	752 783	- 2 895
Autres Réserves	1 253 287	2 128 319	- 875 032
Droits des propriétaires	900 000	1 050 000	- 150 000
Total Autres Réserves	44 427 403	44 612 957	- 185 554
Report à Nouveau dont :	- 11 352 486	- 10 958 771	- 393 715
- Activité encadrée	- 1 769 631	- 1 418 976	- 350 655
- Gestion libre	- 9 582 855	- 9 539 795	- 43 060
			-
Résultat en instance d'affectation	486 122	999 457	- 513 335
			-
Résultat de l'exercice dont :	- 140 428	- 942 605	802 177
- Activité encadrée	- 834 061	- 784 746	- 49 315
- Gestion libre	- 693 633	- 157 859	851 492
			-
Subvention d'investissement	1 336 355	1 451 608	- 115 253
			-
Provisions Règlementées	2 015 561	1 731 252	284 309
TOTAL	38 081 917 €	38 203 288 €	- 121 371 €

Les provisions et dépréciations

PROVISIONS	SOLDE 01/01/2015	Augmentation 2015	Diminution 2015	Reclassement +	Reclassement -	SOLDE 31/12/2015
*Provisions réglementées	1 731 252	328 277	43 967	-	-	2 015 562
*Provisions risques et charges	4 596 088	17 063	560 950	-	-	4 052 201
*Dépréciations	574 932	201 915	499 699	-	-	277 148
*Provisions pour fonds dédiés	1 043 714	265 614	425 912	2 935	-	886 351
TOTAL	7 945 986 €	812 868 €	1 530 528 €	2 935 €	- €	7 231 261 €

Le poste « Provisions pour Risques et Charges » est composé principalement :

- ✓ des provisions pour indemnités de fin de carrière pour un montant de 3 333 985 € ;
- ✓ des provisions pour gratifications à octroyer pour 497 000 € ;
- ✓ des provisions pour litiges : 150 000 €.

Etat des dettes

ETAT DES DETTES	TOTAL			
	MONTANT BRUT	A un an au Plus	Plus d'un an à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligatoires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des Etab de Crédit (1) (2)	7 145 706	871 479	2 291 926	3 982 301
Emprunts et dettes financières diverses	68 215	-	-	68 215
Avances et acomptes reçus clients	102 084	102 084	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 332 454	1 332 454	-	-
Dettes fiscales et sociales	3 281 592	3 281 592	-	-
Autres dettes	563 365	532 631	30 734	-
Produits constatés d'avances	583 719	583 719	-	-
Ecart de conversion passif	-	-	-	-
TOTAL	13 077 137 €	6 703 961 €	2 322 660 €	4 050 516 €

(1) dont souscription nouvel emprunt 250 000
dont remboursement emprunt 839 149

(2) Dont Intérêts courus 9 903

Les charges à payer s'élèvent à 2 198 440 €

Intérêts courus sur emprunts : 9 903 €
Dettes fournisseurs : 192 963 €
Dettes Fiscales et Sociales : 1 596 616 €
Autres Dettes : 405 746 €

Compte de régularisation passif

Produits constatés d'avance : 583 719 € dont 521 749 € liés aux subventions « taxe d'apprentissage » reçues dans les établissements de formation et non encore utilisées à la clôture.

IV. Autres informations

Dons et fonds dédiés

LISTE DES RESSOURCES ET DES FONDS DEDIES				
Dons manuels et mécénats dédiés	Solde des fonds à engager au 01/01	Versements reçus au cours de l'année	Dépenses réalisées au cours de l'année	Solde des Fonds restant au 31/12
Dons dédiés au Centre Résidentiel 64 rue Petit - 75019 PARIS	45 769	14 750	20 000	40 520
Dons et mécénats dédiés à l'activité du Service du Matériel Spécialisé et à l'acquisition de matériel adapté	2 800	2 916	2 916	2 800
Dons dédiés au financement de la médiathèque	-	12 820	12 820	-
Mécénats dédiés à l'activité Audio-description et livres parlés	-	24 226	24 226	-
Dons récoltés et mécénats dédiés à la gestion et au financement des établissements spécialisés et des comités régionaux	360 000	477 516	596 450	241 066
Dons et mécénats dédiés aux autres activités	-	26 000	26 000	-
Total "Dons manuels et mécénats dédiés"	408 569	558 228	682 411	284 386
Legs dédiés	Solde des fonds à engager au 01/01	Versements reçus au cours de l'année	Dépenses réalisées au cours de l'année	Solde des Fonds restant au 31/12
Legs dédiés à l'acquisition de matériel spécialisé	5 115	-	-	5 115
Legs dédiés à l'enseignement universitaire	67 888	-	-	67 888
Legs dédiés pour l'aide aux enfants aveugles et malvoyants	328 711	11 869	38 165	302 414
Legs dédiés aux autres activités	36 658	-	151	36 507
Total "legs dédiés"	438 371	11 869	38 316	411 924
Dons et subventions dédiés des comités et des établissements	Solde des fonds à engager au 01/01	Versements reçus au cours de l'année	Dépenses réalisées au cours de l'année	Solde des Fonds restant au 31/12
Dons dédiés des comités régionaux et locaux	144 234	9 775	12 856	141 153
Dons et subventions dédiés des établissements spécialisés	52 539	27 708	31 359	48 888
Total "dons et subventions dédiés : comité et établissements"	196 773	37 483	44 215	190 041
TOTAL DONS, MECENATS, LEGS DEDIES, FONDS DEDIES ET REALISATIONS	1 043 714	607 580	764 943	886 351

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis et qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Provision engagements fonds dédiés ». Le montant des fonds dédiés de l'exercice N est repris, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds par la contrepartie du compte « Reprise engagements fonds dédiés », inscrit au compte de résultat.

Effectif des salariés et Rémunérations

Effectif total au 31/12/2015 :

- L'Association emploie 474 salariés dont 105 sont handicapés (44 relevant du milieu ordinaire et 61 travaillant dans nos 2 entreprises adaptées) :
 - ✓ 191 au Siège dont 31 sont handicapés (52 dans les Comités dont 9 sont handicapés, 17 au Centre Résidentiel Paris 19ème et 3 au Centre de Vacances d'Arvert),
 - ✓ 54 à l'ESAT Odette Witkowska,
 - ✓ 46 à l'ESAT d'Escolore dont 3 sont handicapés,
 - ✓ 48 à l'Entreprise Adaptée de La Villette dont 39 sont handicapés,
 - ✓ 23 à l'Entreprise Adaptée Frère Francès dont 22 handicapés,
 - ✓ 63 au CFRP dont 9 sont handicapés,
 - ✓ 49 à l'IMPro de Chilly-Mazarin dont une personne handicapée.

- Les effectifs intègrent également 150 travailleurs handicapés relevant du code de l'action sociale et des familles :
 - 99 à l'ESAT Odette Witkowska,
 - 51 à l'ESAT d'Escolore.

Au total, le 31/12/2015, l'Association emploie et rémunère 624 personnes dont 255 sont travailleurs handicapés.

Rémunérations :

La rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants salariés, ainsi que leurs avantages en nature s'élèvent pour l'exercice 2015 à 252.991 €uros.

La rémunération des cinq plus hauts cadres dirigeants salariés, ainsi que leurs avantages en nature s'élèvent pour l'exercice 2015 à 400.985 €uros.

Engagements donnés et reçus

Engagements donnés :

a) APST

L'association s'est portée caution solidaire avec la BNP Paribas au profit de l'Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme (APST) à concurrence d'une somme maximum de 30.000 €uros. Cet engagement permet d'assurer de la tenue des obligations de l'APST en vertu de la garantie financière prévue par le Livre II du Code du Tourisme.

Engagements reçus :

b) Valentin Haüy Fondation

Au titre de la donation, la Fondation s'était à l'origine engagée à subventionner annuellement l'association Valentin Haüy à hauteur de 1.716.000 €, au minimum, pour les exercices 2013, 2014 et 2015. Cet engagement a été prorogé pour trois ans par tacite reconduction.

De plus, par décision du Conseil d'administration en date du 3 juin 2015, la Fondation a accordé une subvention supplémentaire à l'association Valentin Haüy de 700.000 € pour l'exercice 2016.

La Fondation s'est engagée auprès de l'association Valentin Haüy à financer le projet Eole 2 de la médiathèque pour 50.000 €uros en 2016.

c) APAM

Un commodat avait été signé le 08/12/2011 entre l'APAM et l'association Valentin Haüy pour la mise à disposition à titre gracieux et pour une durée de 10 ans (renouvelable à terme année après année par tacite reconduction), d'une partie de ses locaux situés au 3 rue Jacquier à Paris 14ème.

Cet engagement a été repris lors de la dévolution de l'APAM dans la fondation APAM, sous l'égide de la Fondation Valentin Haüy.

Garanties hypothécaires :

Dans le but de garantir deux emprunts souscrits en 2013 auprès de la Banque Postale pour un montant total de 4.050.000 €uros afin d'assurer le financement des investissements prévus par le centre Odette Witkowska, l'Association a fait promesse au département du Rhône, garant des engagements de l'Association auprès de la Banque Postale, de lui consentir à sa demande une hypothèque sur les biens immobiliers constituant le centre Odette Witkowska à Ste-Foy-Lès-Lyon. L'hypothèque sur les biens immobiliers a été consentie à hauteur des montants garantis.

Nantissements :

néant

Legs acceptés, autorisés et non encore encaissés :

1-	<u>IMMEUBLES ET TERRAINS</u>		MONTANTS
1980	SUCCESSION	SAUVAGE	18 294
1982	SUCCESSION	CHEVILLARD	491
1987	SUCCESSION	HERVIAULT	609 796
2002	SUCCESSION	QUERON	90 250
2004	SUCCESSION	SUCHAIL	1 308 064
2006	SUCCESSION	GEROSSIER	110 000
1971	SUCCESSION	LANDES	229
1972	SUCCESSION	ODY	1 220
1976	SUCCESSION	CREMON	762
1991	SUCCESSION	SCHRAM	7 622
1994	SUCCESSION	SPERAT-CZAR	88 420
2005	SUCCESSION	PREVOST	12 000
2006	SUCCESSION	GUINOT	4 520
2008	SUCCESSION	BERNARD	23 300
2008	SUCCESSION	BALANDIER	2 600
2008	SUCCESSION	ZIVI	283 454
2009	SUCCESSION	MAFFEZZOLI	5 000
2009	SUCCESSION	ASSET	24 666
2009	SUCCESSION	CHISLARD	145 050
2010	SUCCESSION	TORTAT	208 000
2006	SUCCESSION	RAVA	1 000
2010	SUCCESSION	LHOTE	160 000
2010	SUCCESSION	BUZELAY	38 000
2011	SUCCESSION	EYNAUD	52 000
2012	SUCCESSION	HUET	85 000
2012	SUCCESSION	RADIGOIS	6 000
2012	SUCCESSION	CADEVILLE	300 000
2012	SUCCESSION	BOULANGER	70 000
2012	SUCCESSION	LABOUERE	47 856
2012	SUCCESSION	TURPIN	50 000
2010	SUCCESSION	CACHELEUX	5 000
2013	SUCCESSION	FOUCHER	35 000
2013	SUCCESSION	URVOY	203 333
2013	SUCCESSION	DANIELO	40 000
2013	SUCCESSION	FABERT	45 000
2013	SUCCESSION	BLONSKI	24 033
2014	SUCCESSION	LUCAS	476 530
2014	SUCCESSION	NICOUD	32 500
2014	SUCCESSION	OLIVIER	600 000
2014	SUCCESSION	DRAUCH	44 000
2014	SUCCESSION	PORCHET	38 750
2014	SUCCESSION	HOUDIER	45 000
2015	SUCCESSION	GEROUX	120 000
2015	SUCCESSION	CARTERET	138 000
2015	SUCCESSION	BOUCHARDON	10 800
2015	SUCCESSION	GUGLIELMINI	103 908
2015	SUCCESSION	DUPUIS	22 542
	<u>TOTAL IMMEUBLES ET TERRAINS</u>		5 737 990

2- VALEURS MOBILIERES ET LIQUIDITES

2009	SUCCESSION	POINT	25 653
2009	SUCCESSION	CHISLARD	31 662
2010	SUCCESSION	BONABEAU	5 700
2010	SUCCESSION	BUZELAY	54 942
2011	SUCCESSION	HUET	32 700
2012	SUCCESSION	JOLIVET	5 000
2012	SUCCESSION	BOULANGER	21 495
2012	SUCCESSION	LABOUERE	72 046
2012	SUCCESSION	TURPIN	59 000
2010	SUCCESSION	CACHELEUX	37 755
2013	SUCCESSION	FOUCHER	7 000
2013	SUCCESSION	GUYOT	142
2013	SUCCESSION	MERMET	4 000
2014	SUCCESSION	NICOUD	88 260
2014	SUCCESSION	GASSIN	81 023
2014	SUCCESSION	PORCHER	5 563
2014	SUCCESSION	HOUDIER	150 000
2014	SUCCESSION	NEGRE	100 000
2014	SUCCESSION	PARKER	48 000
2014	SUCCESSION	DRAUCH	15 443
2014	SUCCESSION	OUNET	3 000
2015	SUCCESSION	GUYOT	38 000
2015	SUCCESSION	LETU	10 450
2015	SUCCESSION	GEROUX	17 000
2015	SUCCESSION	CANLORBE	400 000
2015	SUCCESSION	DESPLAT	3 000
2015	SUCCESSION	DEFOSSE	1 500
2015	SUCCESSION	ALLAI	85 000
2015	SUCCESSION	MARGUERITTE	750 000
2015	SUCCESSION	MASSE	59 844
2015	SUCCESSION	DUPUIS	8 331
2015	SUCCESSION	JOYARD	47 446
2015	SUCCESSION	HOUGUENADE	1 500
2015	SUCCESSION	GARRET	16 262
2015	SUCCESSION	GUGLIEMINI	46 792
2015	SUCCESSION	RIABTCHOUK	29 457

TOTAL TITRES ET LIQUIDITES**2 362 966****TOTAL DES LEGS A PERCEVOIR****8 100 957**

Gestion du bénévolat

En 2015, il a été réalisé une collecte auprès des responsables du Siège, du centre Résidentiel et des comités de provinces afin de pouvoir quantifier l'apport des bénévoles à notre association. Le nombre de bénévoles et le nombre d'heures de bénévolats sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

AVH bénévolat 2015

	2015	2014	évol nb	évol %
Nombre de bénévoles				
Comités	2 917	2 630	287	10,91%
Siège	371	351	20	5,70%
Centre résidentiel	10	15	-5	-33,33%
SAVS-DV	4	0		
Total bénévoles	3 302	2 996	306	10,21%
Nombre d'heures				
Comités	317 797	304 900	12 897	4,23%
Siège	57 424	53 749	3 675	6,84%
Centre résidentiel	800	1 200	-400	-33,33%
SAVS-DV	195	0		
Total heures	376 216	359 849	16 367	4,55%

Le total est de 268.73 Equivalent Temps Plein valorisé à 14.545.700 €uros

Contribution volontaire en nature

En 2015, l'association a également fait appel à du personnel détaché par des entreprises et a bénéficié gracieusement auprès d'entreprises de prestations de services dans le cadre de mécénats de compétence.

La valorisation annuelle de ceux-ci se monte à 1.807.378 €.

Honoraires des commissaires aux comptes

Durant l'exercice 2015, les honoraires comptabilisés en charge dans les comptes de l'Association concernant la mission d'audit légal 2015 s'élèvent à 57.000 €, taxes comprises.

V. Le compte d'emploi des ressources collectées auprès du public

L'établissement du Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) est établi conformément aux exigences posées par le règlement comptable CRC 2008-12.

Les colonnes 1 et 3 retracent l'ensemble des emplois et des ressources de l'Association en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat. Les colonnes 2 et 4 présentent les emplois financés par les ressources issues de la générosité du public et le détail de ces mêmes ressources.

Le Conseil d'administration du 25/05/2016 arrêtant les comptes 2015 de l'Association, a validé les principales hypothèses retenues dans le cadre de l'établissement du CER décrites ci-après.

L'Association, conformément à sa vocation, réalise directement ses missions d'actions sociales et culturelles. Les sommes versées à d'autres organismes pour la réalisation de ces missions peuvent être qualifiées de négligeables.

L'Association a bénéficié de la part de Valentin Haüy Fondation en 2015 d'une contribution exceptionnelle de 900 K€ en supplément de la contribution conventionnelle de 1 716 K€ ; cette contribution exceptionnelle a été versée pour financer partiellement les charges d'exploitation de la médiathèque, du centre résidentiel et du service social du Siège.

Règles d'établissement du CER

Pour l'établissement du CER 2015 les éléments ci-dessous ont été pris en compte

- Le Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice est nul du fait de leur consommation en totalité sur l'exercice précédent ;
- Les frais généraux du Siège n'ont pas été répartis de façon analytique à l'ensemble des actions menées par l'Association ; ils figurent de façon globale dans les frais d'administration générale ;
- Les charges incombant à la gestion patrimoniale ont été distinguées des autres frais de fonctionnement pour plus de lisibilité ;
- Les frais de fonctionnement des établissements gérés par l'Association et ceux indispensables engagés par les comités Valentin Haüy sont directement comptabilisés dans les missions d'actions sociales ;
- Les principes d'affectation des dons et des legs non affectés sont indiqués en NOTE IV ;
- Les produits financiers et les produits issus de la gestion du patrimoine immobilier figurent dans les autres produits et sont exclus des produits issus de la générosité du public ;
- L'activité de sensibilisation du public au handicap visuel qui comporte la partie communication institutionnelle, la communication spécifique aux services et pour moitié la communication de notoriété fait partie intégrante des missions sociales de l'Association. L'autre moitié étant imputée aux frais d'appel à la générosité du public ;

- Concernant l'utilisation des contributions volontaires : les ressources non financières issues du bénévolat, du mécénat de compétences sont utilisées conformément aux missions qui leurs sont confiées et/ou affectées. (la méthode de valorisation des contributions volontaires a été précisée dans l'annexe des comptes au IV).

Le CER ainsi que les notes explicatives ci-après, sont chiffrées en milliers d'euros (K€).

Note I. Colonne 1 « Emplois de N »

Les emplois liés aux missions d'action sociale et aux missions d'action culturelle sont constitués des dépenses opérationnelles et des dépenses directes de fonctionnement affectables à ces missions grâce à la tenue d'une comptabilité analytique précise par services au Siège et dans les établissements médico-sociaux.

1.1 Missions d'action sociale réalisées en France

Le montant total des charges incombant à l'action sociale réalisée en France par l'Association se monte à 29 970 K€

Cette partie regroupe les charges d'exploitation des services ou établissements suivants :

- Le Centre Résidentiel situé dans le 19^{ème} arrondissement de Paris et le Centre de Vacances situé à ARVERT (17) ;
- Les 5 établissements sociaux et médico-sociaux financés en très grande partie par les organismes de tutelle administrative (Conseils Départementaux et/ou Agences Régionales de Santé) ;
- Les 4 établissements sociaux et médico-sociaux administrés en gestion libre ;
- Les 65 comités Valentin Haüy situés à Paris et en Province ainsi que leurs 40 correspondances locales ;
- Les activités sociales réalisées au Siège :
 - Le service du Matériel Spécialisé (vente de produits dédiés au handicap visuel)
 - Le service Social,
 - Les séjours de vacances adaptés,
 - L'enseignement Braille, l'informatique adaptée,
 - Les commissions « accessibilité »,
 - Les manifestations sportives adaptées ;
- Les actions de sensibilisation à nos activités et au handicap visuel

1.2 Missions d'action sociale réalisées à l'Etranger

Pour 161 K€, ces missions ont deux objectifs : aider des organisations dédiées aux personnes présentant un handicap visuel dans des pays d'Afrique subsaharienne ; établir des partenariats transnationaux avec d'autres organismes similaires à l'Association.

1.3 Missions d'action culturelle

Le montant total des charges incombant à l'action culturelle réalisée par l'Association s'élève à 3 340 K€

Elles se répartissent entre trois pôles d'activités réalisées directement par le Siège :

- L'accès aux personnes « empêchées de lire » à la lecture. Ce poste regroupe les services de la médiathèque, de la production de livres, de journaux et de partitions musicales en braille et les services de la production de livres parlés en voix humaines et en voix de synthèse ;
- L'accès des personnes présentant un handicap visuel, au cinéma et à la télévision via le service d'audio-description ;
- L'accès des personnes présentant un handicap visuel, aux technologies de l'information via notre Centre d'Évaluation et de Recherche sur les Technologies pour les Aveugles et les Malvoyants (CERTAM).

2.1 Frais d'appel à la générosité publique

Ils se montent à 1 723 K€ et regroupent les frais de collecte et de traitement des dons et des legs.

3.1 Frais de fonctionnement : administration générale

Ils s'élèvent à 3 335 K€. Ils incluent une part de frais généraux normalement imputables aux missions sociales, faute de réallocation/partage des frais généraux du Siège aux centres d'activités concernés sous forme de participations divisionnaires aux frais généraux du Siège. Ces frais de fonctionnement comprennent les dépenses opérationnelles indirectes comme la comptabilité, le contrôle interne, les ressources humaines, la logistique, les frais informatiques, administratifs et de coordination des comités et des établissements qui ne sont pas affectés directement à des missions sociales.

3.2 Frais de fonctionnement : gestion patrimoniale

Pour 334 K€, ces frais, largement réduits par rapport aux années précédentes du fait de la donation à la Fondation éponyme, ne comprennent plus que certains frais de gestion des titres ainsi qu'une dépréciation de la valeur des titres du portefeuille pour 128 K€.

Note II. Colonne 2 « ressources collectées sur N »

1.1 Dons et legs collectés

Fruits de l'action conjointe de collecte menée par le Siège et les comités Valentin Haüy, les dons et les legs perçus au cours de l'exercice s'élèvent à 7 609 K€. Les dons et legs non affectés se sont montés à 7 082 K€ et ceux affectés à des activités spécifiques à 527 K€ (au sein des établissements, du Centre Résidentiel, de la médiathèque...).

2. Autres fonds privés

Les fonds reçus d'organismes privés se sont montés à 2 678 K€ et englobent les contributions versées par Valentin Haüy Fondation pour 2 625 K€ et du mécénat d'entreprises privées pour 53 K€.

3. Subventions et autres concours publics

Pour un montant total de 14 314 K€, ils englobent les produits de la tarification (prix de journées) et les dotations globales versés à nos établissements sous tutelle par les Conseils Départementaux, l'Agence Régionale de Santé et les Caisses d'assurance maladie, ainsi que diverses subventions régionales, départementales et locales. Ils englobent également l'aide aux postes versée pour l'emploi de personnel présentant un handicap dans nos entreprises adaptées et nos ESAT.

4. Autres produits

Les autres produits s'élèvent à 13 958 K€ et comprennent les produits de l'ensemble des services payants du Siège tel que le Service du Matériel spécialisé, l'audio-vision, l'imprimerie,... ainsi que la facturation directe des ventes et des prestations des établissements, des comités, du Centre Résidentiel et du Centre de Vacances adaptés.

Cette rubrique distingue également les produits issus de la gestion patrimoniale financière et immobilière.

Note III. Colonne 4 « Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N »

Cette colonne reprend la totalité des ressources collectées auprès du public.

Note IV. Colonne 3 « Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N »

L'affectation des ressources de l'exercice aux emplois se fait de la façon suivante :

- Les produits des établissements gérés de façon autonome ou placés sous tutelle administrative sont affectés directement aux emplois des établissements concernés. Les déficits constatés sont financés par les réserves comptabilisées dans les établissements déficitaires ou à défaut par les réserves du Siège.
- Les produits payants des services du Siège, des comités Valentin Haüy du Centre Résidentiel et du Centre de Vacances adaptés viennent en premier lieu compenser les charges correspondantes.
- La contribution exceptionnelle versée par Valentin Haüy Fondation est directement affectée aux services suivant la répartition convenue (indiquée plus haut).
- Les dons et legs affectés viennent ensuite compenser les déficits résiduels des services conformément à la volonté des donateurs et testateurs. Cette rubrique comporte également des legs et des dons affectés aux établissements sous tutelle administrative ou gérés librement par l'Association. Ces libéralités, à hauteur de 2 % du total des emplois de ces établissements, viennent financer des charges nécessaires à leur bon fonctionnement.
- Les dons et legs non affectés viennent en premier lieu compenser en totalité les charges liées à la collecte.
- Les frais de fonctionnement du Siège sont pris en charge à concurrence de 33% de leur montant par les produits non dédiés issus de la collecte. Ces frais sont en effet engagés par l'Association afin d'assurer la gestion des charges et des produits couverts et non couverts par la générosité publique (dont la gestion du bénévolat), ainsi que pour le contrôle et l'administration des établissements autonomes gérés.
- **Les produits subsistants de la collecte sont répartis proportionnellement aux déficits résiduels des services. En 2015, ces produits couvrent 56% de ces déficits.**
- Enfin, le solde des déficits des services est financé par les autres produits (contribution conventionnelle de Valentin Haüy Fondation, résultats financiers et résultats immobiliers non affectés).

en milliers d'euros		Année		RESSOURCES	
		Emplois de N = ressources collectées auprès du public utilisées sur N	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N	
		(-1-)	(-3-)	(-2-)	(-4-)
EMPLOIS					
1. MISSIONS SOCIALES					
1.1 Missions d'action sociale réalisées en France					
Actions sociales réalisées directement					
A - Centre Résidentiel et Centre de Vacances adaptés	262	1 956		2 466	2 466
B - Etablissements sociaux et médico-sociaux	230	13 436		505	505
C - Ateliers autonomes	45	5 654		4 616	4 616
D - Comités Valentin Haüy	1 091	4 191		22	22
E - Siège	336	3 765		0	0
F - Actions de sensibilisation	547	977		0	0
1.2 Missions sociales Etrangère	90	161		2 675	
1.3 Missions d'action culturelle	1 343	2 744		14 314	
A - Accès à la lecture	54	478			
B - Accès au cinéma et à la télévision	66	119			
C - Accès aux technologies de l'information					
2 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 723	1 723		8 966	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	0	0		1 287	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	0	0		3 704	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0	0			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 119	3 335		596	
3.1 Administration Générale	334	334			
3.2 Gestion Patrimoniale (y compris Impôt Société et Dépréciations sur portefeuille)					
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	38 863			426	
II DOTATIONS AUX PROVISIONS		590			
III ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES		266			
IV EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE					
V TOTAL GENERAL		39 720		39 720	7 416
V Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public					
Soide des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice					
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Bénévolet					
Prestations en nature					
Donis en nature					
Total					
				14546	
				0	
				1807	
				16353	